



**AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 10 février 2026
N. réf : 10.01.02

Préavis N° 02/2026

DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit de CHF 1'055'000.00 destiné à couvrir les dépenses liées à l'entretien du réseau routier communal pour l'exercice 2026.

Ce crédit permettra :

- La réfection du Chemin des Palettes – Rte de la Manche
- L'entretien de la Rue du Village – Rue des Allamans

2. CONTEXTE

L'entretien régulier du réseau routier communal garanti la sécurité et la pérennité des infrastructures.

Au fil de l'année, divers travaux devront être entrepris afin de remédier aux dégradations causées par les intempéries, le trafic et l'usure naturelle des revêtements. Ces interventions comprendront :

- La réfection de la chaussée du Chemin des Palettes – Route de la Manche
- Le changement du tapis ainsi que la réfection des grilles et l'entretien des glissières de sécurité de la Rue du Village – Rue des Allamans

Ces interventions sont indispensables pour entretenir notre réseau routier et assurer la sécurité du trafic. Le crédit sollicité permet ainsi de planifier et de financer ces travaux tout au long de l'année.

3. Coûts

Les devis estimatifs établis par le bureau d'ingénieurs Sabert s'élèvent aux montants suivants :

Chemin des Palettes – Route de la Manche

Une demande de subventionnement a été adressée au service des améliorations foncières. Dès réception du montant, ce dernier sera alors déduit du total ci-dessous.

1. Génie civil		CHF	548'668.00
2. Frais annexes		CHF	86'000.00
3. Divers et imprévus	10%	CHF	63'466.80
Total HT		CHF	698'134.80
TVA	8.1%	CHF	56'548.90
Total TTC		CHF	754'683.70

Rue du Village – Rue des Allamans

1. Génie civil		CHF	181'700.00
2. Frais annexes		CHF	19'700.00
3. Barrières de sécurité du pont		CHF	50'000.00
4. Divers et imprévus	10%	CHF	25'140.00
Total HT		CHF	276'540.00
TVA	8.1%	CHF	22'399.75
Total TTC		CHF	298'939.75

4. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 17 mars 2026

- Vu** le préavis N° 02/2026
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

PREND ACTE

- **De l'amortissement** de la dépense nette d'investissement, selon les durées fixées par les directives MCH2, à savoir :
 - o 20 ans pour les routes

DÉCIDE

- **D'adopter** les devis estimatifs relatifs à l'entretien du réseau routier communal
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de 1'055'000.00 CHF
- **De financer** ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 10 février 2026 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 17 mars 2026.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.



Annexes :

- Plans des secteurs concernés

Délégué municipal :

- Stéphane von Siebenthal